CHAMPIONNAT A et B PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES (+60 ANS)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs (une seule équipe par Club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 10 (wild card incluse) et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

Jusqu'au 9 juillet :

- 1) Classement au Mérite des Clubs Dames 2022.
- 2) Somme des points des joueuses présentes au Mérite Seniors Dames du mois de juillet.
- 3) La date d'inscription de l'équipe.

Après le 9 juillet :

1) Arrivée des inscriptions

Le Club d'accueil pourra bénéficier d'une wild card pour son équipe si cette dernière n'est pas retenue dans le champ à la clôture des inscriptions.

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 60 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

1 Phase de qualification : 1er et 2ème jour

3 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 premières équipes après 2 tours sont qualifiées pour le dernier jour.

9 Phase finale: 3^{ème} jour

3 joueuses / stroke play / 18 trous

Les 2 meilleurs scores du tour seront retenus. Le cumul des 6 scores sur les 3 tours constituera le score de l'équipe.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve. Inscription des joueuses sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la fédération peut, sur demande (inscription@ffgolf.org) accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières équipes.